

Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des
Transports et du Logement,

A l'attention de Mme Marie-Claire DAVEU, directrice de cabinet

Objet : demande d'entrevue

Antony, le 20 mai 2011

Madame la Ministre,

Nous avons exprimé à différentes reprises, dans les instances paritaires du Cemagref et dans son Conseil d'Administration (où Madame Bréhier représente votre ministère), combien la transformation en cours du paysage de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur suscite parmi le personnel de profonds questionnements sur la place et l'avenir d'un EPST de recherche finalisée tel que le Cemagref

Cette transformation profonde, qui tend à recomposer toute la recherche autour de pôles universitaires régionaux et à gommer (au niveau de l'évaluation, des modes de financement...) les vocations spécifiques des organismes nationaux remet en cause à moyen terme les missions et la pérennité de l'établissement.

Dans un contexte de désengagement du MAAPRAT de tout ce qui n'est plus dans son champ de responsabilité, nous avons de particulières inquiétudes quant à l'avenir des missions de recherche et d'appui sur les thématiques « environnement » désormais pilotées par votre ministère. Et cela d'autant plus que la réalisation de ces missions repose sur un édifice fragile de conventions – passées par les directions du MEDDTL ou l'ONEMA – et donc sur de nombreux personnels en CDD.

Certes votre ministère n'exerce pas de co-tutelle officielle sur le Cemagref, mais nous considérons qu'il a une grande responsabilité sur le devenir d'un Etablissement dont les 2/3 des agents travaillent sur « ses » thématiques¹ et qui s'affiche en conséquence comme "*L'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement*".

A l'heure où a été ouvert un processus de modification du décret organique de l'Etablissement, dont les enjeux vont bien au-delà d'un simple « toilettage », nous souhaitons pouvoir dialoguer avec vous sur les moyens qui permettraient de conforter sur le long terme les missions et les personnels au service des thématiques « environnement »².

C'est pourquoi, en tant qu'organisations syndicales représentatives de l'ensemble des personnels du Cemagref, regroupées au sein de l'intersyndicale, nous avons l'honneur de vous demander une entrevue dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'intersyndicale du Cemagref

M-B. ALBERT

Copie : Mme Régine Bréhier, directrice de la recherche et de l'innovation au MEDDTL
M. Roger Genet, directeur général du Cemagref

¹ l'audit thématique sur le RST mené par le CGEDD en septembre 2009 a chiffré à 590 sur 900 la proportion des personnels permanents du Cemagref travaillant dans les domaines d'activité pilotés par le MEEDDM.

² Pour information, l'intersyndicale a été reçue au MAAPRAT et au MESR en fin d'année 2010.